

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 18

Artikel: Il y a fort et fort
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Silhouettes de chez nous.

MONSIEUR LE SYNDIC

L existe une vieille légende qui veut que le syndic soit, par définition, un homme de taille moyenne, trapu, corpulent et large d'épaules. Que de fois n'entend-on pas dire de quelqu'un : « Il a un ventre de syndic ». Et pourtant tout le monde sait que le premier magistrat d'une commune vaudoise n'a pas besoin de se faire remarquer par son poids pour être un homme considérable.

Qu'il porte une barbe de prophète, une moustache à la gauloise ou le visage entièrement rasé comme le dictateur italien, cela n'a aucune espèce d'importance. Ce qui importe, par dessus tout, c'est qu'il représente dignement la commune. Dans nos villages, il est un peu, comme ces rois d'autrefois, dont la bienveillance paternelle s'étendait à tous leurs sujets. A vrai dire, c'est un roi qui n'a ni couronne, ni épée ; tout au plus, revêt-il, en certaines occasions, un uniforme qui ne lui va guère : je veux parler du tube et de la redingote.

Mais ces cas sont rares. Il faut qu'il y ait une inauguration d'église ou de bâtiment d'école, ou encore l'installation d'un nouveau ministre. Il n'a pas, comme le préfet, une écharpe verte et blanche, toute frangée d'or. S'il reste modeste dans sa tenue vestimentaire, il n'en a pas moins une apparence distinguée, un air auguste auquel nul ne se trompe. Quand vous l'apercevez au milieu d'un groupe de citoyens, sur la place de l'église ou devant le collège, vous n'hésitez pas à le reconnaître. Il a le regard net, le geste précis et la démarche assurée de ceux qui savent où ils vont.

La journée d'un syndic de village est une journée bien remplie. A côté de son travail quotidien, il doit s'occuper d'une quantité de choses. Rien ne se fait sans lui. Et d'abord, il reçoit une correspondance si volumineuse que le facteur en éprouve, chaque jour, de l'inquiétude. Lettres officielles, lettres d'affaires, lettres de recommandation, les plis jaunes, bleus, gris, verts s'abattent sur sa table comme un vol de moineaux sur un poulailler. Il en vient de Lausanne, de Genève, de Berne, de partout. Il y en a qui sont écrites en allemand, en anglais, en italien. Comme notre syndic n'est pas polyglotte, il s'intéresse avant tout à celles qui sont écrites en français. Les autres, il les repousse d'un revers de main en disant : « Qu'ils commencent par apprendre notre langue ; on verra après ».

L'en-tête porte toujours ces mots : « Monsieur le syndic », et la même formule de politesse revient invariablement aux salutations : « recevez, Monsieur le syndic, etc. ». On a beau être, selon la parole biblique, « prudent comme un serpent et simple comme une colombe », cela fait plaisir tout de même. Ça n'a l'air de rien, ces paroles flatteuses mais, à la longue, elles pourraient tourner la tête d'un homme dépourvu de modestie.

Il reçoit les Conseillers d'Etat, tutoie les députés, accompagne à la gare les gens importants, partage trois décis avec le préfet et invite le receveur à sa table. Il est partout où il faut être et ne néglige rien, pas même de rappeler à l'ordre le grand Sami, quand ce dernier oublie de fermer sa pinte à l'heure réglementaire.

Un bon syndic, voyez-vous, c'est la providence de tout un village. On le consulte lorsqu'on veut acheter ou vendre un bout de terrain. On lui demande conseil pour placer un fils ou une fille en Suisse allemande. On le questionne au sujet d'une vache malade ou d'un cheval que le marchand vient vous offrir. On a recours à lui pour écrire une lettre de quelque importance et même pour établir sa feuille d'impôt. Ses outils aratoires, sa charrue Brabant, sa faucheuse Deering, sa faneuse, son crible-trieur et son arache-pommes de terre ont quasi passé dans le domaine public. On vient les lui emprunter sans vergogne et l'on en dispose à son gré.

Le syndic est un homme universel. Il doit tout savoir, tout deviner, tout prévoir et fermer les

yeux sur beaucoup de choses. Sa voix est prépondérante dans la Municipalité comme dans la commission scolaire. Quand il dit : « On va examiner cette affaire », on sait que l'affaire en question sera bien examinée. Chez nous, on n'aime pas tant discuter. On préfère donner son approbation quand tout est bien réglé selon les lois du bon sens et de l'économie.

Il est des circonstances où l'on est fier que le syndic soit, quelque peu, orateur. C'est surtout quand on inaugure les eaux, ou bien un nouveau collège on encore un temple restauré. Oh ! alors, il faut le voir cheminer dans le cortège, parmi les invités, les municipaux et le Conseil de paroisse. On le reconnaît tout de suite au premier rang. Il marche d'un pas allègre, mais garde l'air soucieux de ceux qui « ruminent » une dernière fois leur discours. Devant lui, il y a la fanfare qui exécute un pas redoublé. Derrière lui, ce sont les demoiselles d'honneur, toutes fringantes et rieuses, dans leurs robes blanches. On fait le tour du village et l'on s'arrête devant le collège où se déroule la cérémonie en présence de la foule rassemblée. D'un pas décidé, le syndic gravit les degrés de la tribune, il tire de sa poche un petit papier et il parle. Bien qu'il ne soit ni avocat, ni ministre, il a une éloquence rustique, une éloquence particulière qui plaît à tout le monde. Ses phrases sont courtes, ses gestes brefs et sa voix forte. Il dit ce qu'il a à dire, ni plus, ni moins ; on le comprend sans peine et chacun s'en montre satisfait.

Et puis, à la fin de décembre, après avoir multiplié les démarches et consacré son temps, ses loisirs et sa peine à rendre service à ses administrés, le syndic passe chez le boursier communal pour toucher son traitement annuel, lequel s'élève, en général, à cent cinquante ou deux cents francs — rarement davantage.

Enfin, tous les quatre ans, le syndic arrive au terme de son mandat, comme dit la loi. Il est soumis à réélection. Quelquefois, par raison d'âge ou par crainte d'un échec, il annonce qu'il ne sera pas candidat. C'est le moment, pour le futur syndic, de faire preuve d'initiative. Après avoir, comme cela se doit, prié inutilement le syndic d'accepter une nouvelle candidature, il s'en va à la ville, avec ses collègues municipaux et là, dans un beau magasin, il achète des verres de cristal et un plateau d'argent sur lequel on gravera les mots d'usage, par exemple : « La Commune de X. à son dévoué syndic » ou bien : « La Commune de X. reconnaissante ». Puis, avec solennité, on offrira le cadeau à celui qui devient : ancien syndic.

Qu'il n'aille pas se figurer que sa tâche est terminée. Au contraire. Il verra souvent son successeur venir lui demander conseil, non pour en faire son profit, mais pour voir apparaître le plateau d'argent et entendre le bon vin vaudois pétiller dans les verres.

Jean des Sapins.

LE BATELIER DU LÉMAN

LORTE moustache à la Clemenceau tranchant sur un teint cuivré, yeux limpides en aigues-marines, encadrés de sourcils broussailleux, poitrine velue ouverte au vent, manches de chemise relevées aux épaules d'où saillent deux racines noueuses de bras, terminés par des mains en tenailles, coiffé d'un feutre qui fut noir, pantalons en harmonica, torse puissant corseté dans une ceinture de calicot fouge, brûle-gueule aux lèvres ou joue enflée par la « chique » de caporal, tel est le prototype du batelier du Léman.

Tout en lui respire et le mouvement et l'espace : le plafond de son home, c'est le ciel ; le plancher, la nappe du Léman avec toutes ses variations pour en faire un sol paisible, reposant, bergant même, ou une arène houleuse, démontée, criminelle.

Et cet espace se reflète dans son regard scrutant l'horizon ou le ciel : jamais en bas ; il le traduit — cet espace — par des gestes caractéristiques, amples et précis, par des éclats de voix

dans les ordres qui président à la manœuvre à la surprise du « grain », qui dominent — à l'exemple de Démosthène, — le fracas du paquet d'eau déferlant sur le pont, ou les craquements sinistres des mâts qui geignent sous les coups de boutoir de la tempête !

C'est précisément dans ces moments tragiques — où les passagers d'un paquebot s'affolent — qu'il déploie toutes les ressources de son intelligence, de son calme, de sa ténacité, de sa virtuosité.

Il apparaît dans la fulgurante lumière de l'éclair comme une statue rigide, inébranlable, la main tenace à la barre. Il neutralise une « saute de vent » inopinée par une manœuvre spontanée.

La tempête redouble, la barque surchargée va s'éventrer sur l'enrochement ! « Un naufrage, un canot », hurlent ceux qui suivent, du bord, le drame. Attendez, c'est une feinte, et d'un décisif coup de barre, sans un cri, sans un appel, le nautonnier entre au port !

Les traversées calmes l'ont rendu débonnaire, patient, fataliste ; les dangers ont trempé son caractère ; anxieux quelquefois peut-être ; défaillant, désespéré, jamais !

Le ciel et ses mondes, les vents d'où qu'ils soufflent, les taches et teintes multiples des flots, le langage des moutons et sagnelettes, la faune indigène ou migrateur, en observateur avisé, n'ont plus de secrets pour lui : mieux qu'une station météorologique, il vous précise le temps 48 heures à l'avance.

Sa barque déchargée, il s'approvisionne au petit magasin et offre un « verre » à ses hommes. Il n'a rien de la faconde, de la vantardise du Mar-seillais. Mais le jour où il faut secourir une barque désespérée, il est là pour n'écouter que son devoir de batelier du Léman. ***

UN PIQUE-ASSIETTES

On a trouvé au domicile de François Taburaud, plus de 500 assiettes et pièces de porcelaine qu'il avait volées.

*Cet homme dont l'histoire
Défraie maintes conversations,
Afin d'être dans son assiette,
Avait pris ses dispositions.*

*Quand amateur de porcelaines
Il portait la tête à l'envers,
Et lorsque ses mains étaient pleines,
Il avait le front... des cowverts.*

*Et ce n'est point la prévoyance
Qui le faisait agir ainsi,
Car il tombait... en des faïences,
Ainsi qu'un amoureux transi.*

*Cinq cents assiettes ; O, François ;
Pour commettre de tels sévices,
Tu dois compter, ça se conçoit,
Plusieurs années de bons services !*

*Fier de la quantité notable
De vaisselle en ton coffre-fort,
Tu vas pouvoir te... mettre à table
Devant le juge, sans effort !*

*Et pardonne-nous, homme unique,
Ces assiettes que tu volas,
En provoquant cette chronique
Valent bien qu'on en fasse un plat !*

Pierre Manaut.

Confidences. — Monsieur et madame se sont attachés dans le jardin après souper. L'air tiède, la brise parfumée, la solitude, toute porte aux épanchements : — Dis-moi, ma chérie, si je mourais, est-ce que tu te remarierais ?

— Oh !... pas tout de suite.

Il y a fort et fort. — Mme X., ne voulant pas que sa Félicie restât aussi bête qu'elle, l'avait envoyée dans un pensionnat étranger pour en faire une savante. Un jour on lui demandait des nouvelles de la jeune fille :

— Si elle apprend tout ce que vous dites, remarquez-on, elle va être bien forte quand elle reviendra — Je crois bien, dit la maman : quand elle est partie, elle pesait déjà un « quinquaux ».